



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Entrepreneurs du Monde
33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Entrepreneurs du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Entrepreneurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Changement de réglementation comptable ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de résultat par origine et destination et compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 6 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) » et « 7 Compte Emploi Ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 2 juin 2026

KPMG SA

Jean-Marie Besson

Associé

Bilan Actif			Exercice au 31 Décembre 2025			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31 Décembre. 2024
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-		-	-
		Frais de recherche et de développement	-		-	-
		Donations temporaires d'usufruit	-		-	-
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	89 817	80 071	9 747	9 680
		Autres immobilisations incorporelles	-		-	-
		Immobilisations incorporelles en cours	-		-	-
		Avances et acomptes	-		-	-
		TOTAL	89 817	80 071	9 747	9 680
	Immobilisations corporelles	Terrains	-		-	-
		Constructions	-		-	-
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	-		-	-
		Autres immobilisations corporelles	56 892	56 892	-	-
		Immobilisations corporelles en cours	-		-	-
		Avances et acomptes	-		-	-
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		-	-
		TOTAL	56 892	56 892	-	-
	Immobilisations financières	Participations	310 956		310 956	310 956
		Créances rattachées à des participations	-		-	-
		Autres titres immobilisés	-		-	-
		Prêts	9 013	9 013	-	-
		Autres immobilisations financières	9 671		9 671	9 417
		TOTAL	329 640	9 013	320 627	320 374
TOTAL I		476 349	145 976	330 374	330 054	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements	-		-	-
		En cours de production biens et services	-		-	-
		Produits intermédiaires et finis	-		-	-
		Marchandises	-		-	-
		TOTAL	-	-	-	-
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	-		-	-
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	-		-	-
		Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
		Créances sur subventions	669 595		669 595	1 726 050
		Autres créances	3 587 330	140 692	3 446 638	3 193 472
		Charges constatées d'avance	2 987		2 987	4 374
		TOTAL	4 259 913	140 692	4 119 221	4 923 896
	Divers	Valeurs mobilières de placement	371 411		371 411	2 121 693
		Instruments de trésorerie	-		-	-
		Disponibilités	608 025		608 025	544 601
	TOTAL II		5 239 348	140 692	5 098 656	7 590 190
		Frais d'émission d'emprunt (III)	-		-	-
		Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
		Ecart de conversion - Actif (V)	94 561		94 561	110 784
	TOTAL DE L'ACTIF		5 810 259	286 668	5 523 591	8 031 028

Bilan Passif (avant répartition)		Exercice au 31 Décembre 2025	Exercice au 31 décembre 2024
Fonds propres	Sans droit de reprise		
	Fonds propres sans droit de reprise	63 583	63 583
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	-	-
	Avec droit de reprise		
	Fonds propres avec droit de reprise	-	-
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	Apports	-	-
	Legs et donations	-	-
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	-	-
	Réserves	534 790	534 790
	Autres	-	-
Autres fonds	Report à nouveau	- 17 642	- 153 253
	Résultat de l'exercice	154 456	135 610
	SITUATION NETTE	735 187	580 731
	Fonds propres consommables	-	-
	Subventions d'investissement	-	-
	Provisions réglementées	-	-
	Droit des propriétaires (commodat)	-	-
	TOTAL I	-	-
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
	Fonds dédiés	27 249	191 741
	TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES II	27 249	191 741
Prov.	Provisions pour risques	219 246	156 339
	Provisions pour charges	-	-
	TOTAL PROVISIONS III	219 246	156 339
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	19 020	49 591
	Emprunts et dettes financières divers (2)	498 966	351 024
	Avances et acomptes reçus (1)	-	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 116	19 872
	Dettes des legs ou donations	-	-
	Dettes fiscales et sociales	165 004	160 726
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	1 654 852	1 293 202
	Instruments de trésorerie	-	-
	Produits constatés d'avance	2 139 439	5 223 293
	TOTAL IV	4 537 398	7 097 707
Ecart de conversion - Passif (V)		4 511	4 511
TOTAL DU PASSIF		5 523 591	8 031 028
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3)Dont emprunts participatifs	5 371	111 691

Compte de résultat		2 025	2 024
Produits d'exploitation	Cotisations	-	-
	Ventes de biens et services	366 135	22 983
	Ventes de biens	-	-
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	-
	Ventes de prestations	21 186	22 983
	Mise à dispo de personnel	344 949	-
	Ventes de marchandises	-	-
	Production vendue	-	-
	Production stockée	-	-
	Production immobilisée	-	-
	Produits de tiers financeurs	3 382 160	3 148 855
	Subvention d'exploitation	-	-
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 382 160	3 148 855
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation	-	-
	Ressources liées à la générosité du public	2 825 587	2 501 125
	Dons manuels	442 925	429 257
	Legs, donations et assurances-vie	-	-
	Contributions financières et mécénats	2 382 662	2 071 868
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de	1 574	316 800
	Produits des cessions d'immobilisations	-	-
	Utilisations des fonds dédiés	164 492	134 160
	Autres produits	1 078	4 105
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 741 025	6 128 027
	Marchandises Achats	(16 898)	(17 844)
	Variation de stocks marchandises	-	-
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	-	-
	Variation de stocks m.p et autres approvisionnements	-	-
	Autres achats et charges externes	(672 504)	(482 273)
	Aides financières	-	-
	Impôts, taxes et versements assimilés	-	(9 030)
	Salaires	(2 245 256)	(1 558 232)
	Cotisations sociales	(13 233)	(442 748)
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	(9 060)	(10 956)
	Dotations aux provisions	(221 396)	(45 555)
	Subventions versées par l'association	(3 444 246)	(3 189 532)
	Valeurs comptables des immobilisations cédées	-	(191 741)
	Reports en fonds dédiés	-	-
	Autres charges	(23 828)	(3 974)
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	(6 646 420)	(5 951 885)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		94 605	176 143

Compte de résultat (suite)		2 025	2 024
Produits financiers	Produits financiers de participations	-	-
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	50 627	20 653
	Autres intérêts et produits assimilés	-	-
	Reprises sur provisions, transferts de charges	110 784	61 188
	Différences positives de change	-	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		161 412	81 841
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	(94 561)	(110 784)
	Intérêts et charges assimilées	(6 999)	(10 772)
	Différences négatives de change	-	-
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		(101 560)	(121 556)
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		59 852	(39 715)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		154 456	136 427
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		-	3 833
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		-	(4 650)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	(817)
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		6 902 437	6 213 701
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		(6 747 980)	(6 078 091)
EXCEDENT OU DEFICIT		154 456	135 610
Produits		23 698	570 547
Bénévolat		4 324	4 848
Prestations en nature (CVN)		19 374	38 118
Dons en nature		-	527 581
Charges		(23 698)	(570 547)
Secours en nature		-	(527 581)
Mise à disposition de biens et services		-	-
Prestations en nature (ch.des CVN)		(19 374)	(38 118)
Personnel bénévole		(4 324)	(4 848)

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2025
(Montants exprimés en euros)**

Table des matières

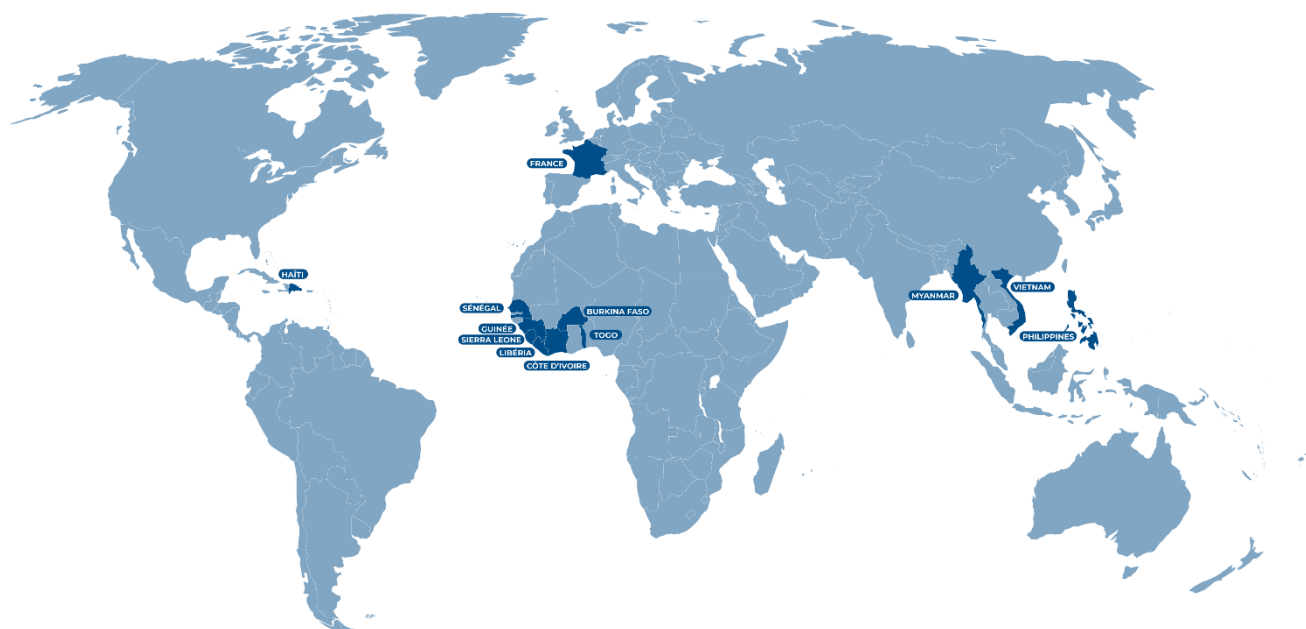
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION	17
4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
5. EVENEMENT POST CLOTURE	20
6. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	21
7. COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)	25
8. ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)	28

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Entrepreneurs du Monde est une association française reconnue d'intérêt général, créée en 1998. Elle est labellisée par le Don en confiance grâce à la qualité de la gestion de ses fonds et sa transparence financière.

Sur 4 continents, 841 collaborateurs accompagnent l'insertion sociale et économique de personnes en situation de grande précarité en Afrique, en Asie, en Haïti et en France. Entrepreneurs du Monde les aide à entreprendre, à accéder à l'énergie et à s'adapter au changement climatique pour s'émanciper.

Pour réaliser sa mission, Entrepreneurs du Monde crée et incube des organisations locales (programmes) jusqu'à leur autonomie en s'appuyant sur quatre métiers clefs : la microfinance sociale, l'appui à la création de très petites entreprises et l'insertion professionnelle, l'accès à l'énergie et enfin l'agro-entrepreneuriat.



1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/25 dont le total est de 5 523 587 euros et au compte de résultat de l'exercice affichant un excédent de 154 455 euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

1.1. Règles générales

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025.

La comparabilité des comptes entre les exercices 2024 et 2025 est affectée par l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions.

Certaines opérations qui étaient précédemment présentées en résultat exceptionnel sont désormais reclassées dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier selon leur nature.

Par ailleurs, la présentation de certains produits a été modifiée afin de mieux refléter leur nature économique. Ainsi, les produits liés à la mise à disposition de personnel, présentés en 2024 au sein du poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges », sont comptabilisés en 2025 dans le poste « Prestations de services ». Ces changements de présentation



n'ont pas d'incidence sur le résultat net de l'exercice mais impactent la comparabilité directe de certains agrégats entre les deux exercices.

Application du plan comptable associatif

Le service comptable s'est appliqué à suivre le plan comptable associatif, en associant une comptabilité analytique afin de répartir par projet toutes les charges et tous les produits comptabilisés.

Le code analytique différenciant les projets reste inchangé. Celui-ci se compose en 3 parties : A-B -C

A : Zone géographique (1 Asie, 2 Afrique, 3 Caraïbes, 4 Europe)

B : Pays

C : Numéro chronologique des projets dans un même pays

Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Catégorie	Durée
Logiciels	1 à 3 ans
Agencement et Aménagement	5 ans
Matériel informatique	1 an
Mobilier	5 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est effectuée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valorisation de la valeur d'inventaire prend en compte les capitaux propres et les perspectives.

Prêts aux programmes

Dans le cadre de son activité, l'association avance de l'argent aux partenaires sous forme de prêts non rémunérés. Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En fin d'exercice, une analyse



est menée afin d'identifier les risques de non-recouvrement. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée du montant du risque estimé.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux aides versées par l'association sur le terrain et non encore consommées.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'association a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Provisions pour risque de change

Au 31/12/2025, les pertes et gains latents de change sur les dettes et les créances ont été comptabilisés en différence de conversion. De plus, une provision pour perte de change est constatée au 31 décembre 2025 sur la base des pertes latentes de change identifiées.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif qui concernent un projet défini,
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».



Sont comptabilisées au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée le cas échéant.

Subventions d'exploitation

L'association comptabilise les subventions de fonctionnement en produits dès la notification de la décision d'attribution. En fin d'exercice une analyse est menée afin de déterminer :

- la part des subventions rattachables à l'exercice et non utilisée en totalité à porter en fonds dédiés,
- la part pluriannuelle des subventions à comptabiliser en produits constatés d'avance.

Dons des particuliers et des entreprises

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice au poste « Ressources liées à la générosité du public ».

Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.



2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1. Actif

2.1.1. Actif immobilisé

Tableau de mouvements des immobilisations – en K€

Libellé	Valeur brute 31/12/2024	Acquisitions	Sorties	Valeur brute 31/12/2025
Concessions et droits similaires	81	9		90
Matériel de bureau et inform	57			57
TOTAL	138	9	-	147

Tableau de mouvements des amortissements – en K€

Libellé	Amortisst au 31/12/2024	Augm. Dotations	Cessions Reprises	Amortisst au 31/12/2025
Amort. Concessions et droits similaires	71	9		80
Amort. Matériel de bureau et inform	57	-		57
TOTAL	128	9	-	137



Titres de participation et créances rattachées – en €

Désignation	Montant	+	-	Cession	Net	Pays
Participations	310 956	-	-	-	310 956	
Parts sociales au Crédit Coopératif	107				107	France
Parts sociales au Crédit Agricole Centre-Est	100				100	France
Titres de participations dans Microfinance Solidaire 1,2%	1				1	France
Titres de participations dans Palmis Microfinance 94%	131 693				131 693	Haiti
Titres de participations dans Palmis Eneji 73%	178 755				178 755	Haiti
Titres de participations KURIOZ	300				300	France
TOTAL	310 956 €	- €	- €	- €	310 956 €	

Prêts aux programmes – en €

Désignation	Montant	+	-	Net	Pays
Prêt Xetic IMF MEC BAMTAARE	9 013			9 013	Sénégal
TOTAL	9 013 €	- €	- €	9 013 €	

Cautionnements – en €

Désignation	Montant	Pays
ALPTIS Immobilier dépôt de garantie pour le loyer des bureaux de Lyon 3	9 671	France
TOTAL	9 671 €	



2.1.2. Actif circulant

Créances – en €

Créances reçues par legs ou donations	Montant 2024	+	-	Net 2025	Projet
Subvention d'exploitation à recevoir	1 726 050	4 326 343	5 382 798	669 595	
UE	624 385		569 243	55 143	Multi pays et programmes
IECD	69 755			69 755	NRJ IECD
AURA	3 268		99 639	-96 371	Multi pays et programmes
Coopération Monégasque	200 000		100 000	100 000	Multi pays et programmes
DGEFP	5 456	14 896	60 116	-39 764	France-DSDA
Mairie de Paris	0	60 000	60 000	0	Multi pays et programmes
Métropole de Lyon	0	8 000	8 000	0	Togo-Ekofoda
Union des couveuses	-5 456			-5 456	France-DSDA
PIC	57 400		10 218	47 182	France-DSDA
FSE	93 659	208 447		302 106	France-DSDA
GIZ	0			0	Togo & Côte d'Ivoire
Expertise France	56 028		37 157	18 871	Multi pays et programmes
SYCTOM	30 305		21 213	9 092	Togo-Miawodo
AFD GHM	420 000		420 000	0	Multi pays et programmes
AFD-ACE	171 250			171 250	Vietnam
OIF - ACE	0	75 000	37 210	37 790	Vietnam
TOTAL	1 726 050 €	4 326 343 €	5 382 798 €	669 595 €	



ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant au 31/12/2025	< à 1 an	> à 1 an	Provision pour dépréciation	Affectation Pays
Créances sociales	23 271	23 271	-		France
Caisse des français à l'étranger	- 2 735				France
CPAM subrogation	23 921				France
Prévoyance	- 13 188				France
Taxes sur salaire	12 538				France
Créances terrain	2 134 159	626 070	1 508 090	140 692	Multipays
Sont Oo Tehtwin	225 679		225 679		Birmanie
Ate Co	187 590		187 590	140 692	Philippines
AcE	468 589		468 589		Vietnam
EdM Burkina	13 611	13 611			Burkina
Yikri	156 816	156 816			Burkina
Elili	69 702	69 702			Libéria
Ekileko	23 297	23 297			Côte d'Ivoire
Fina Tawa	187 474	187 474	-		Sénégal
Munafa	50 893	50 893			Sierra Leone
Assilassimé	61 822	61 822			Togo
Mivo	340 262		340 262		Togo
GHM/EDM Togo	- 53 336	- 53 336			Togo
Auréole Monde	21 293	21 293			Togo
SEVES	- 2 281	- 2 281			Togo
GIPAP	- 4 872	- 4 872			Togo
Miawodo	15 733	15 733			Togo
EdM TOGO-Ekofoda	26 446	26 446			Togo
EdM Togo/GEDEC	52 949	52 949			Togo
Atelier Ecole	6 522	6 522			Haiti
Palmis Energie	285 969		285 969		Haiti
Créance de partenaires	182 959	53	182 906	-	France
Fonds de Dotation	182 906		182 906		France
IVS	53	53			France
Créance prestation Ecoles	2 880	2 880			France
DSDA	5 431	5 431			France
Créance Paypal (dons)	21 785	21 785			France
Débiteurs divers	3 150	3 150			France
Produits à recevoir	49 917	49 917			France
TOTAL	2 423 605 €	732 609 €	1 690 996 €	140 692 €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant au 31/12/2024	+	-	Net au 31/12/2025	Projet
Fondations & Associations	897 381	855 000	897 700	854 681	
Fond. EdM	218 000		218 000	0	Levée de fonds Pitch & Give - Divers Programme et IFI
Lord Michelham	340 000	345 000	345 000	340 000	Divers Programmes
Fondation DB HUMAN	90 000		60 000	30 000	Sierra Leone (Munafa) et Libéria (Elii)
Fond.Pierre BELLON	-500			-500	Togo - Miawodo
Fondation BEL	15 000		15 000	0	Togo-Ekofoda
Fondation Dewavrin	20 000	20 000	16 000	24 000	Togo-Ekofoda
Fondation Urbis	144 881		105 700	39 181	Sénégal-Fina Tawa
Colam Initiative/Fondation Anber	70 000	20 000	90 000	0	Burkina-Nafa Naana
Fondation le Rocher Bleu	0	10 000	8 000	2 000	Sénégal-Fina Tawa
Fondation Raja	0	20 000	0	20 000	Sénégal-Fansoto
Fonds dotation Entrepreneurs et Solidaire	0	25 000		25 000	Burkina Faso - Yikri
Fondation Dovetail	0	25 000		25 000	Burkina Faso - Yikri
Fondation Avril	0	150 000		150 000	Sénégal-Fansoto
Fondation LOUIS DREYFUS	0	200 000		200 000	RCI - Ekileko
Fondation Les Ailes du Bonheur	0	20 000		20 000	Burkina-Nafa Naana
Fondation ANADARA	0	20 000		20 000	Sénégal-Fansoto
Autres	0		40 000	-40 000	Divers Programmes
Fond.d'Entreprises et Entreprises	260 000	541 416	489 583	311 833	
Fondation Initiative et Finance	60 000		30 000	30 000	Sierra Leone-Munafa
Accor Solidarity	25 000		25 000	0	France-DSDA
Comgest Found	30 000		30 000	0	Sénégal - Munafa
Adagia Partners	0	105 000	35 000	70 000	Sénégal-Fansoto
Blue Seed	0	1 250	2 083	-833	Sénégal-Fansoto
PayPal	0	18 500	0	18 500	France-DSDA
Fond.EDF	0	150 000	75 000	75 000	RCI - Ekileko
Fondation Caisse Epargne	17 500	10 000	17 500	10 000	France-DSDA
Fondation Eiffage	0		15 000	-15 000	Sénégal-Fina Tawa
Fonds de dotation compagnie fruitière	27 500	40 000	15 000	52 500	Sénégal-Fina Tawa - Fansoto
Helios Trust Fondation	100 000	100 000	200 000	0	Divers Programmes
Fondation BNP Paribas	0	85 000	45 000	40 000	Divers Programmes
Autres	0	31 666		31 666	Divers Programmes
TOTAL	1 157 381 €	1 396 416 €	1 387 283 €	1 166 514 €	
TOTAL Autres Créances				3 590 066 €	



Charges constatées d'avance – en €

Désignation	Montant au 31/12/2025
Diverses dépenses de fonctionnement payées d'avance	2 987
Subventions versées sur le terrain non consommées au 31/12/2024	-
TOTAL	2 987 €

Disponibilités et Valeurs Mobilières Placement

Au 31 décembre 2025, le montant des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (SIVAC Monétaire) s'établit à 979 435,51 €.



2.2. Passif

2.2.1 Fonds propres – en €

Réserves – en €

Tableau de variation des fonds propres	2024	+	-	2025
Fonds propres sans droit de reprise	63 583	-	-	63 583
Autres réserves	534 790	-	-	534 790
Report à Nouveau	- 153 253		- 135 610	- 17 643
Résultat de l'exercice	135 610	154 456		154 456
TOTAL	580 731 €	154 456 €	- 135 610 €	735 187 €

Fonds dédiés

Tableau de variation des fonds dédiés	2024	Reports	Reprise		Dotation	2025	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions publiques	22 768	-	18 014	-	-	4 754	-
Yikri	4 754	-		-		4 754	-
AFD	18 014	-	18 014	-		-	-
Autres organismes	160 854	-	138 428	-	-	22 426	-
Myanmar - SOO	136 000	-	136 000	-		-	
Sénégal-99F	2 428	-	2 428	-		-	-
Haïti - PMS	22 426	-		-		22 426	
Dons	8 050	-	8 050	-	-	-	-
CEFOR	8 050	-	8 050	-		-	
TOTAL	191 672	-	- 164 492	-	-	27 180	-



2.2.2 Provision pour risques et charges – en €

Tableau de variation des capitaux propres	2024	+	-	2025
Pour risques	14 304	80 704	-	95 008
Pour litiges	31 251		1 574	29 677
Pour perte de change	110 784	16 897	33 119	94 562
Sur l'en-cours Kiva (AcE)	39 529		26 006	13 523
Perte latente de change (SOO)	71 256		7 113	64 143
Perte latente de change (Ateco)	-	16 897	-	16 897
TOTAL	156 339 €	97 601 €	34 693 €	219 248 €

2.2.3 Dettes

Dettes financières – en €

Dettes financières	2024	+	-	2025	<1 an	>1 an et <5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etabl. de crédits	49 591	-	30 571	19 020	19 020	-	-
Prêt participatif Crédit Coopératif	5 249		5 249	-	-		
Prêt participatif Crédit Agricole Touraine Poitou	123		123	-	-		
Prêt Garanti par l'Etat	44 220		25 199	19 020	19 020	-	
Emprunts et dettes financières divers	351 024	256 332	108 390	498 966	148 966	350 000	-
Emprunts et dettes conditions particulières	250 000	250 000	100 000	400 000	50 000	350 000	
Autres emprunts	92 634			92 634	92 634		
Intérêts courus s/Billet à Ordre	8 390	6 332	8 390	6 332	6 332		
TOTAL	400 615 €	256 332 €	138 961 €	517 986 €	167 986 €	350 000 €	- €



Dettes fiscales et sociales – en €

Dettes fiscales et sociales	Solde au 31/12/25	Dette - 1 an
Sur congés payés	103 388	103 388
Sur frais professionnels du personnel	- 584	- 584
Ch.à payer au personnel	- 565	- 565
Organismes sociaux et fiscaux	62 764	62 764
<i>URSSAF (dont Contr. Emploi Handicap)</i>	31 879	
<i>Pôle Emploi Expatriés</i>	1 115	
<i>Malakoff Mederic</i>	10 933	
<i>Verspieren</i>	15 937	
<i>Impot-Prel.à la source</i>	2 901	
TOTAL	165 004 €	

Autres dettes

Autres dettes	Montant au 31/12/2025	Dette - 1 an	Dette > 1 an et < à 5 ans	Dette > 5 ans	Affectation Pays
Dettes vis-à-vis du Burkina Faso	240 302	240 302			Burkina
<i>Yikri</i>	217 707	217 707			
<i>Nafa Naana</i>	- 796	- 796			
<i>Emergence</i>	23 391	23 391			
Dettes vis-à-vis de Wakili	234 993	234 993			Guinée
Dettes vis-à-vis du Sénégal	311 181	311 181			Sénégal
Fansoto	247 243	247 243			
Fansoto Wamaye	63 938	63 938			
Dettes vis-à-vis Kiva AnhChiEm	248 593		248 593		Vietnam
Dettes vis-à-vis de PMS	136 954	136 954			Haïti
Dettes vis-à-vis de MFS	360 056	360 056			Transversal
Autres dettes	122 773	122 773			Transversal
<i>sous-total</i>	1 654 852 €	1 406 259 €	248 593 €	- €	
Charges à payer au 31/12/2024					
Autres charges à payer	-	-			France
Ch. à payer Programmes	-	-			Multipays
<i>sous-total</i>	- €	- €			
TOTAL autres dettes	1 654 852 €	1 406 259 €	248 593 €	- €	



Dettes fournisseurs

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Solde fin 2025	Dette – 1an
Fournisseurs divers	60 116 €	60 116 €

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant au 31/12/2025	Pays
Fondations	1 224 982	Multipays
Publics	914 457	Multipays
TOTAL	2 139 439 €	

Les produits constatés d'avance (PCA) concernent principalement la part des financements pluriannuels ou annuels qui est relative à une période postérieure au 31 décembre 2025.



3. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION

L'année 2025 est marquée par un excédent de 154 455 €.

Cet excédent est entièrement d'origine courante : le résultat d'exploitation s'établit à 63 k€, le résultat financier redevient positif (€60 k€ vs -40 k€ en 2024), et le résultat exceptionnel contribue positivement (€31 k€ vs -1 k€ en 2024) grâce à une reprise de provision.

Les produits progressent de +10 % (€6 128 k€ en 2024 à €6 741 k€ en 2025), avec des dynamiques contrastées selon les postes :

- Subventions publiques (€3 382 k€, +7 %) : elles restent le premier poste de produits (50 % du total). L'AFD demeure le principal financeur public, même si les produits constatés d'avance CPP se sont consommés en cours d'année. D'autres financements publics restent actifs (Union européenne via FSE+/DSDA, Coopération monégasque pour Fina Tawa).
- Mécénat et contributions financières (2 383 K€, +15 %) : très belle année, avec des augmentations auprès des partenaires existants et l'arrivée de nouveaux partenaires. Les fondations et associations (1 101 K€) et les entreprises et fondations d'entreprises (1 279 K€) progressent toutes deux.
- Dons manuels (443 K€, +3 %) : progression modérée, portée par des dons ponctuels et l'opération Pitch & Give.
- Prestations de services et mise à disposition de personnel (366 K€) : Changement de comptabilisation pour la mise à disposition du personnel (salaire Dieudonné Wakili, RH DSDA) 345 K€). Ce poste est à lier avec les charges de personnel.

Nos charges d'exploitation ont également augmenté (+12%). Cette augmentation, possible majoritairement grâce à la CPP, se retrouve dans nos deux principaux postes de dépenses :

- Salaires et charges sociale (-2 258 k€, +13 %) : hausse qui s'explique par le recrutement courant 2025 des postes créés grâce à la CPP et par la revalorisation succincte des salaires fin 2025.
- Soutien apporté à nos partenaires : programmes (-3 444 k€, +8 %) : en hausse modérée reflétant l'intensification de l'accompagnement des programmes. Ce poste est co-financé en grande partie par l'AFD. Les programmes en Afrique restent largement les 1ers bénéficiaires des subventions d'EDM (2,5M€) en 2025, suivi de loin par ceux en Asie, en France puis en Haïti. Les programmes de Micro Finance sont également les plus financés (1,6M€) suivi par les programmes TPE Sociale (900 K€), les programmes Agro puis les programmes énergie.



Evaluation des contributions volontaires en nature

Ce sont 251 heures de bénévolat qui ont été valorisées cette année 2025, contre 287 heures en 2024. Ces temps de bénévolat se concentrent majoritairement sur les départements 'Communication' et 'Finance'.

A noter que les aides et subventions collectées directement par les programmes soutenus par Entrepreneurs du Monde (527 581 € sur 2024) n'ont pas été valorisées cette année, faute de pouvoir collecter et vérifier les données avant l'arrêté des comptes.



4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Entrepreneurs du Monde ne provisionne pas ses engagements de retraite.

L'engagement correspondant aux droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, pondéré par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, s'élève à 29 317 € charges comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux d'évolution des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales : 39%



5.EVENEMENT POST CLOTURE

Néant.



6.COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative aux organismes faisant appel à la générosité publique a imposé, en son article 4 « l'établissement d'un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) », qui est la version analytique du compte de résultat par nature.

C'est la mise en place d'un analytique précis et d'un suivi des temps rigoureux qui nous permet de réaliser le CROD.

6.1 Généralités

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité. Une colonne dans ce tableau permet d'isoler tous les flux relatifs à la générosité du public.

Le compte CROD regroupe l'ensemble des emplois et des ressources de l'exercice. Il se décompose en 2 colonnes par exercice.

La première colonne répartit la totalité des produits et des charges en diverses catégories en fonction de leur origine et destination. La seconde colonne ne contient que les produits issus de la générosité du public et l'emploi qui en a été fait.

Le compte emplois ressources ayant pour but d'améliorer l'information auprès des particuliers sur l'usage qui est fait de leurs dons, les deux autres colonnes se concentrent sur les ressources collectées auprès du public ainsi que leur usage.

Conformément aux meilleures pratiques, les équipes ont réinterrogé la méthodologie et les règles d'élaboration du CROD/CER en matière d'allocations de coûts par rubriques, notamment au regard de l'évolution de ses activités et de son organisation.

6.2 Produits par origine

Les produits sont répartis en 5 grandes catégories :

- Les produits liés à la générosité du public :

Dans cette sous-catégorie, l'association a enregistré :

- Les dons collectes auprès des particuliers,
- Les legs perçus sur l'exercice,
- Le mécénat des entreprises et fondations,
- Les autres produits liés à la générosité du public.



- Les produits non liés à la générosité du public : Il s'agit essentiellement des transferts de charge entre les programmes et avec le siège d'Entrepreneurs du Monde ; il s'agit également de nos prestations de service,
- Les subventions et autres concours publics,
- Les reprises sur provisions et dépréciations,
- L'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

6.3 Charges par destination

Le CROD propose trois grandes catégories de charges :

- Les charges de missions sociales :

Les missions sociales sont les actions réalisées en vue de répondre à l'objet social de l'association.

On considère que les dépenses de missions sociales sont celles qui disparaîtraient si les missions n'étaient plus assurées. Elles sont donc celles que nous pouvons rattacher directement et analytiquement à un programme d'Entrepreneurs du Monde.

A l'intérieur des charges de missions sociales, nous considérons les charges réalisées en France et celles réalisées à l'étranger. Les charges de mission sociale réalisées à l'étranger regroupent l'ensemble des charges engagées pour une organisation ou une activité à l'étranger, indépendamment du lieu de paiement.

Par exemple, le coût salarial d'un salarié basé au siège mais dont le temps de travail est consacré à 100 % aux programmes mis en œuvre à l'étranger, ainsi qu'un appui technique fourni au programme Wakili en Guinée, doivent être considérés comme des charges réalisées à l'étranger, même si ces dépenses ont été engagées et payées en France.

La norme comptable différencie également les charges de missions sociales réalisées directement par Entrepreneurs du Monde de celles qui transitent par un organisme extérieur. Nous pouvons ainsi distinguer facilement les aides directement versées aux programmes que nous soutenons.

- Les frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses qui permettent directement de collecter des fonds. Il s'agit principalement du coût du personnel des départements « Communication et Collecte » et « Recherche de fonds ».

- Les frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont indispensables à la bonne marche de l'association.

Par différence, il s'agit des charges 'décaissables' desquelles nous soustrayons les dépenses de missions sociales et celles de recherche de fonds.

Ils correspondent principalement aux coûts des fonctions supports que nous ne pouvons pas affecter directement aux programmes, aux coûts de location de nos bureaux, de la maintenance informatique et aux services et intérêts bancaires.



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 826 303	2 826 303	2 501 125	2 501 125
1.1 Cotisations sans contrepartie	820	820	2 465	2 465
1.2 Dons, legs, et mécénat	2 825 483	2 825 483	2 498 660	2 498 660
- Dons manuels	445 260	445 260	429 663	429 663
- Legs, donations et assurance-vie	-	-	-	-
- Mécénat	2 380 223	2 380 223	2 068 997	2 068 997
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	72 174		368 373	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	72 174		368 373	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 382 160		3 148 855	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	112 358		61 188	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	164 492		134 160	93 135
TOTAL	6 557 487	2 826 303	6 213 701	2 594 260
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	5 283 529	2 332 154	4 488 271	1 849 252
1.1 Réalisées en France	999 215	441 054	752 032	309 852
- Actions réalisées par l'organisme	450 871	199 015	334 623	137 871
- Versements à d'autres organismes agissant en France	548 344	242 040	417 409	171 981
1.2 Réalisées à l'étranger	4 284 314	1 891 100	3 736 238	1 539 401
- Actions réalisées par l'organisme	1 388 413	612 847	964 116	397 234
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 895 901	1 278 253	2 772 122	1 142 167
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	334 835	147 796	279 028	114 965
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	334 835	147 796	279 028	114 965
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-		-	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	468 710	206 889	962 713	396 656
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	315 957	139 464	156 339	64 415
5. IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		191 741	168 973
TOTAL	6 403 031	2 826 303	6 078 091	2 594 260
EXCEDENT OU DEFICIT	154 456	-	135 610	-
	0		-	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
- Bénévolat	23 698	23 698	42 966	42 966
- Financements touchés sur le terrain	-	-	527 581	-
- Dons en nature	-	-	-	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
- Prestations en nature	-	-	-	-
- Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	23 698	23 698	570 547	42 966
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	527 581	-
- Réalisées en France	-	-	-	-
- Réalisées à l'étranger	-	-	527 581	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 698	23 698	42 966	42 966
TOTAL	23 698	23 698	570 547	42 966



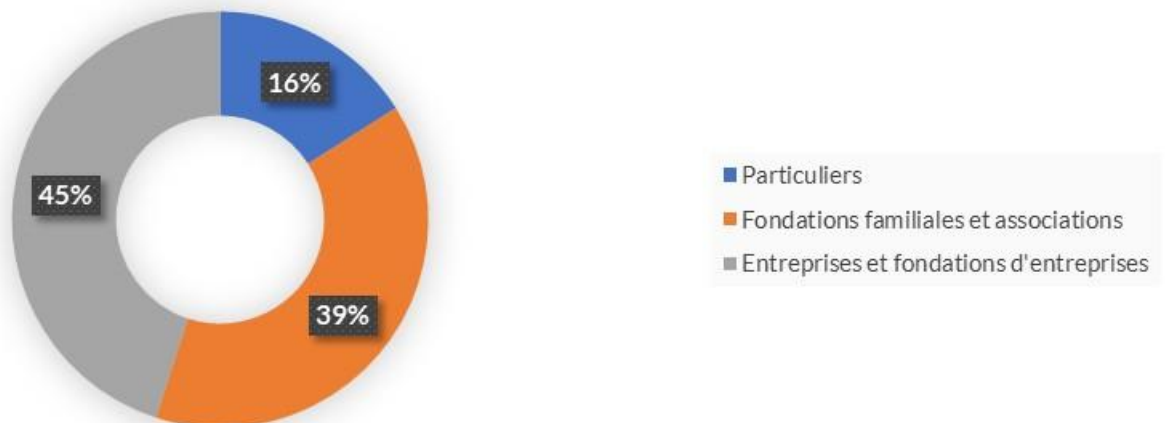
7. COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	2 321 395	1 849 252	1. Ressources liées à la générosité du public	2 826 303	2 501 125
1.1 Réalisées en France	439 019	309 852	1.1 Cotisations sans contrepartie	820	2 465
- Actions réalisées directement	198 096	137 871			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	240 923	171 981	1.2 Dons, legs et mécénats	2 825 483	2 498 660
1.2 Réalisées à l'étranger	1 882 375	1 539 401	- Dons manuels	445 260	429 663
- Actions réalisées directement	610 019	397 234	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 272 356	1 142 167	- Mécénats	2 380 223	2 068 997
2. Frais de recherche de fonds	147 114	114 965	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	147 114	114 965			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3. Frais de fonctionnement	205 934	396 656			
TOTAL DES EMPLOIS	2 674 443	2 360 873	TOTAL DES RESSOURCES	2 826 303	2 501 125
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	151 859	64 415	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	168 973	3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	93 135
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 826 303	2 594 260	TOTAL	2 826 303	2 594 260
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	0	0	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	23 698	42 966
- Réalisées en France	0	0	- Bénévolat	23 698	42 966
- Réalisées à l'étranger	0	0	- Financements touchés sur le terrain	0	0
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	- Dons en nature	0	0
3. Contributions volontaires au fonctionnement	23 698	42 966			
TOTAL	23 698	42 966	TOTAL	23 698	42 966
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0			
(-) Utilisation	0	0			
(+) Report	0	0			



Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde s'élèvent en 2025 à 6,6 M €. Elles proviennent à hauteur de 41% de la générosité du public. Le montant des produits liés à la générosité du public est en hausse (+9%) par rapport à 2024. Malgré un contexte incertain, nos donateurs continuent, sans faiblir, à soutenir nos actions et nous donnent une indépendance par rapport aux financements publics. La générosité du public se ventile comme suit :

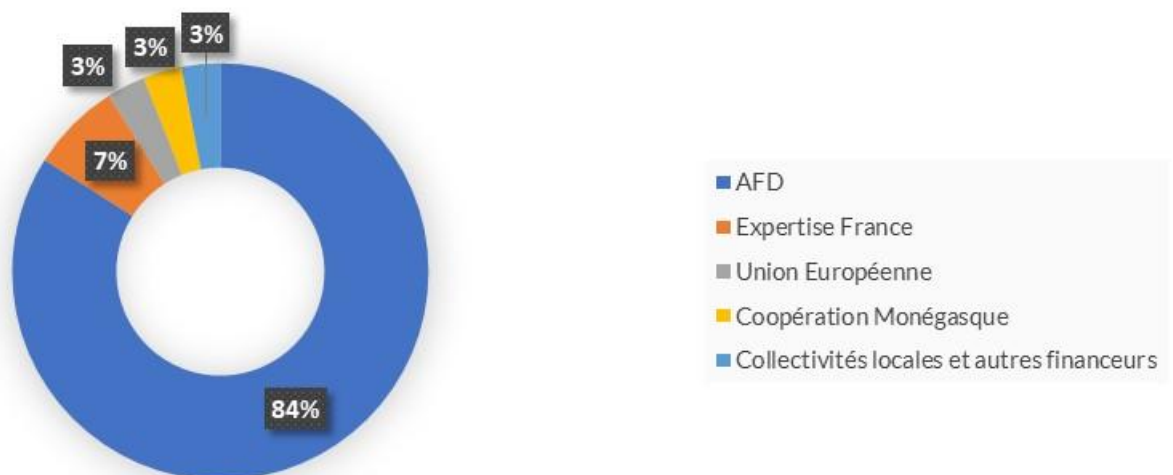
Produits liés à la générosité du public 2,8 M€



Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde proviennent également des financements publics, à hauteur de 51%. Leur montant est en légère augmentation par rapport à 2024 (+7%).

Il faut noter ici que 84% des financements publics provient de l'Agence Française de Développement, notre principal partenaire, sans lequel nous ne pourrions mener nos activités comme suit :

Répartition des financements publics 3,4M€



ENTREPRENEURS du Monde

En termes d'utilisation des ressources, 82 % ont été consacrées à notre mission sociale. En parallèle, nos frais de fonctionnement représentent 7% en 2025.

Ces indicateurs montrent notre capacité à utiliser les fonds qui nous sont confiés au plus près des bénéficiaires.

Les aides directes versées par Entrepreneurs du Monde peuvent aussi se présenter par zone géographique :

	2025	2024
Afrique	79%	70%
Haïti	4%	16%
France	9%	8%
Asie	9%	5%
TOTAL		



8. ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)

La loi confortant le respect des principes de la République, du 24 août 2021 (dite loi séparatisme), a introduit une nouvelle obligation conséquente pour les associations, les associations culturelles et les fonds de dotation en les contraignant dans certains cas à établir et publier un « état des avantages et ressources provenant de l'étranger » (EAR).

Cette novation a été guidée par le législateur dans un souci d'améliorer le suivi et la transparence financière de certaines associations qui perçoivent des fonds et avantages afin d'assurer la promotion de valeurs et de principes en opposition avec ceux de la République, l'instrumentalisation politique, notamment par des puissances étrangères, de ces associations à des fins contraires aux principes de la laïcité et de la République.

Au mieux de notre compréhension, nous avons élaboré cet état financier avec les hypothèses suivantes :

- En considérant la date de l'encaissement (donc différence possible avec produits en comptabilité) issu de notre CRM Salesforce. Seuls les ressources de prestations qui ne sont pas dans Salesforce sont issues de notre logiciel comptable.
- En considérant le montant de l'encaissement tel que saisi dans Salesforce donc correspondant au montant total du financement acquis.
- En considérant que l'Union Européenne est un état.



ENTREPRENEURS du Monde

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ALLEMAGNE	13/02/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	43 603,00
ALLEMAGNE	18/06/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	31 182,86
ALLEMAGNE	29/08/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 914,40
TOTAL ALLEMAGNE						105 700,26 €
BELGIQUE	04/02/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	1 140,00
BELGIQUE	11/11/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00
BELGIQUE	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	100,00
BELGIQUE	30/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	10 000,00
TOTAL BELGIQUE						12 240,00 €
CAMBODGE	06/03/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	15 000,00
TOTAL CAMBODGE						15 000,00 €
CÔTE D'IVOIRE	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	50,00 €
TOTAL COTE D'IVOIRE						50,00 €
ESPAGNE	14/09/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00
TOTAL ESPAGNE						100,00 €
ETATS-UNIS	27/05/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	103,23
ETATS-UNIS	30/06/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	903,16
ETATS-UNIS	28/10/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	22,10
ETATS-UNIS	25/11/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	19,13
ETATS-UNIS	13/02/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	16 818,23
ETATS-UNIS	17/05/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00
ETATS-UNIS	30/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	89 765,66
ETATS-UNIS	30/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	86 244,07
TOTAL ETATS-UNIS						194 175,58 €
HAITI	30/12/2025	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	101 944,99
TOTAL HAITI						101 944,99 €
MONACO	30/10/2025	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	100 000,00
MONACO	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	201,00
MONACO	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	4 000,00
MONACO	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	1 000,00
MONACO	30/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	1 000,00
TOTAL MONACO						106 201,00 €
PORTUGAL	18/11/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	50,00
TOTAL Portugal						50,00 €
ROYAUME-UNI	12/11/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	2 000,00
ROYAUME-UNI	12/11/2025	Personnes physiques	Don	Direct	CB	4 000,00
TOTAL ROYAUME UNI						6 000,00 €
SUISSE	07/04/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	04/07/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	04/07/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	04/07/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	04/07/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	04/07/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	06/10/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	24/10/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	20 000,00
SUISSE	24/10/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	5 000,00
SUISSE	17/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00
SUISSE	17/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	47 195,00
SUISSE	17/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	321,68
SUISSE	17/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100 000,00
SUISSE	17/12/2025	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	100 000,00
SUISSE	02/01/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	03/02/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	03/03/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	01/04/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	02/05/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	02/06/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	01/07/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	01/08/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	02/09/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	01/10/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	03/11/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	02/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00
SUISSE	02/01/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00
SUISSE	02/04/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00
SUISSE	02/07/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00
SUISSE	02/10/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00
TOTAL SUISSE						594 016,68 €
VIETNAM	03/12/2025	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	20 000,00
TOTAL VIETNAM						20 000,00 €



ENTREPRENEURS du Monde

